



LES TRIPLETTES DE BELLEVILLE

Cinéconcert à La Rampe (Echirolles)

Mardi 4 décembre 2018

Le collège Olympique, représenté par Mme Tricot, professeur de musique, Madame Butel, professeur-documentaliste, invite votre enfant à assister au cinéconcert du terrible orchestre de Belleville sur le film d'animation *Les triplettes de Belleville*. Le collège offre le spectacle aux élèves (grâce à notre projet «Epanouissement et réussite scolaire à travers l'action culturelle», subventionné par la Politique de la Ville et la Métro). Ce cinéconcert est réservé dans un premier temps aux 6e2 et aux UPE2A car ils ont eu le plaisir de travailler un cinéconcert avec Franck et Elie de la compagnie SZ, en résidence au collège Olympique la semaine du 5 au 9 novembre, mais il est aussi ouvert aux volontaires.

Bien que cette sortie ne soit pas obligatoire, elle est très vivement conseillée. Les élèves seront encadrés par des professeurs. Nous vous demanderons cependant de venir chercher votre enfant au collège, à notre retour (nous ne laisserons aucun élève repartir seul).

Chaque inscrit s'engage à être présent le soir de la sortie, sinon il devra s'acquitter du montant correspondant à la place perdue (enfant 7€).

23 places nous sont réservées. Priorité donnée aux premiers inscrits.

Participation demandée : **spectacle gratuit** (au lieu de 7€) pour les élèves volontaires. Les élèves prennent leur carte de tram s'ils en ont une. Ça peut être l'occasion de vérifier si votre enfant est adhérent au FSE qui assure les sorties proposées, participe aux autres sorties pour qu'elles soient moins chères et permet de participer aux différents clubs du collège : pass culture du Pack Loisirs ou 15€ s'il n'a pas été commandé, à acquitter une fois dans l'année).

Le mardi 4 décembre 2018 de 19h à 21h45-50 (environ), le spectacle dure 1h20

Rendez-vous devant le collège à 19h

(le mieux : votre enfant mange avant de venir, sinon il peut prendre un sandwich qu'il mangera rapidement avant le spectacle)

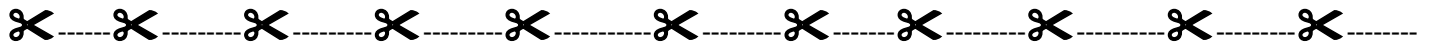
Si votre enfant n'a pas de portable nous vous contacterons à notre retour au collège en fin de soirée.

Au vu de l'heure tardive nous ne laisserons aucun enfant rentrer seul

Contact possible par pronom

Mme Butel ou Mme Tricot

Mme Butel



Partie à ramener à Mme Butel au CDI, Mme Bobault, Mme Tricot ; sans ce talon votre enfant ne pourra pas participer à la sortie.

| NOM | Prénom | Classe |
|-----|--------|--------|
|-----|--------|--------|

Je soussigné en qualité de

adresse :

Tél. personnel :/...../...../...../..... Portable/...../...../...../..... Travail/...../...../...../.....

Mon enfant a une carte de tram : OUI NON (entourer la bonne réponse)

Si oui il doit la prendre.

Départ : Mon enfant partira du collège, accompagné par les professeurs, rendez-vous à 19h devant le collège

Retour : Mon enfant sera raccompagné vers 21h45 au collège par un enseignant et ensuite il rentrera au domicile avec un parent.

Si je ne peux pas venir chercher mon enfant, j'ai autorisé M ou Mme n° de tel :

En outre, j'accepte que les responsables autorisent en mon nom une intervention médicale en cas de nécessité.

J'autorise mon enfant à effectuer cette sortie «Les triplettes de Belleville» à la MC2 à Grenoble avec Mme Butel le mardi 4 décembre 2018. Trajet en tram. Départ du collège avec les enseignants.

Le pack loisirs a été commandé et je m'engage à donner l'adhésion au foyer (pass 15€ du pack Isère) valable pour l'année. Date de la remise

Je n'ai pas commandé mais je profite de régler l'adhésion annuelle au foyer socio-éducatif (un peu comme la coopérative de l'école primaire).

Je certifie avoir lu, ainsi que mon enfant, le « rappel des règles de sorties culturelles » au dos de cette feuille.

Signature du responsable :

Rappel des règles de sorties culturelles :

Le règlement intérieur de l'établissement s'applique et doit être respecté pendant toute la durée de la sortie.

Les élèves peuvent venir avec un casse-croûte qu'ils pourront manger rapidement AVANT d'entrer dans la salle de spectacle. Il n'y a pas assez de temps pour acheter à manger avant le début du spectacle.

Nourriture et boisson sont strictement interdites dans la salle de spectacle (y compris chewing-gum, bonbons, chips et autres pop corn!)

Pour profiter au mieux du spectacle, le silence et le respect des artistes est indispensable. **Le téléphone portable devra être éteint pendant toute la durée du spectacle** (prise de photos et vidéos interdites dans la salle, lumière de l'écran et sonneries dérangeantes pour le public et les artistes). Les spectateurs pourront rallumer leur téléphone à la sortie de la salle.

Lors de la sortie, les élèves sont sous l'autorité des adultes encadrants.